

Dans une France qui doit massivement son visage contemporain à l'histoire de l'immigration qu'elle a connue depuis deux siècles, la région du Nord-Pas-de-Calais, composée des deux départements du même nom, est l'un des observatoires privilégiés du phénomène migratoire en longue durée, par l'ampleur comme par la diversité des vagues de migrants qu'elle a accueillies au cours de cette période.

Les grands flux migratoires dans le Nord-Pas-de-Calais aux XIX^e et XX^e siècles

Sous la direction de Judith Rainhorn
Ifrési-Cnrs, Lille

Après plusieurs décennies de domination de l'histoire du travail et de la mémoire ouvrière dans une région au passé industriel glorieux, on est aujourd'hui entré dans une phase de découverte et de reconnaissance du rôle joué par les étrangers dans l'activité économique locale depuis deux siècles et, partant, dans la constitution d'une société régionale plurielle. Espace frontalier, situé au cœur géographique de l'Europe de la révolution industrielle du XIX^e et du XX^e siècle, le Nord-Pas-de-Calais a constitué au cours de cette période l'un des horizons privilégiés des migrants européens, puis nord-africains, qui gagnaient la France. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la région a connu de profonds bouleversements humains, liés à la restructuration, puis à la crise de l'appareil industriel traditionnel qui l'affecte durablement. L'internationalisation des migrations dans les dernières décennies du XX^e siècle a accru la diversité des pays et des continents qui ont nourri l'immigration dans l'espace régional, aujourd'hui partie intégrante de l'« Euro région Nord » (Nord-Pas-de-Calais – Kent – Belgique), au carrefour d'une Europe dont la politique hésite entre besoin de main-d'œuvre bon marché et érection de frontières-fortresses.

Le Nord-Pas-de-Calais est aujourd'hui riche de la diversité des populations qui l'ont traversé, y ont travaillé et s'y sont parfois implantés au gré d'une sédentarisation qui s'est souvent avérée le fruit

des circonstances. Diversité en termes de nationalité, de schémas migratoires à l'œuvre et d'espaces d'accueil enfin. Les migrants ont en effet contribué à l'édification d'une société régionale constituée d'espaces nettement différenciés, porteurs de spécificités historiques, démographiques, économiques et politiques. Du bassin minier de Lens à l'ancien pôle roubaisien de l'industrie lainière, de la sidérurgie valenciennaise aux chantiers navals du Dunkerquois,

« Persiste couramment une opposition entre deux images construites, celle de l'immigration polonaise valorisée et celle de l'immigration maghrébine repoussoir. »

des champs de houblon et de betterave du Cambrésis à la métropole de Lille-Roubaix-Tourcoing, les paysages humains du Nord-Pas-de-Calais sont fondamentalement issus de la variété des migrations qui ont contribué à les forger. Si certains aspects de la présence étrangère dans la région ont déjà fait l'objet d'études, d'autres font encore figure de continents presque inexplorés¹.

L'histoire des vagues migratoires successives dans le Nord-Pas-de-Calais voit se superposer trois niveaux de temporalité (nationale, régionale, locale). Dans ce cadre chronologique, la principale différence entre les différentes vagues d'étrangers installés dans le Nord-Pas-de-Calais réside dans les nationalités concernées. Il convient cependant de relativiser ces différences

nationales en les resituant dans les espaces sociaux et économiques des périodes concernées. Dans cette perspective, la circulation persistante des discours sur le plus ou moins grand « éloignement » géographique et culturel des étrangers et, en particulier, la différenciation établie progressivement, à la fin du XX^e siècle, entre les populations étrangères et celles provenant de pays anciennement colonisés par la France invitent à réexaminer le facteur « nationalités » : dans le cas du Nord-Pas-de-Calais, persiste couramment une opposition entre deux images construites, celle de l'immigration polonaise valorisée et celle de l'immigration maghrébine repoussoir. Une opposition « canonique » qui doit bien évidemment être réinterrogée.

Révolution industrielle régionale et grand exode belge

Avec le milieu du siècle et le développement formidable de l'industrie dans le Nord et le Pas-de-Calais, les migrations belges connaissent une croissance exponentielle. Les mines de charbon du Nord et du Pas-de-Calais comme la métallurgie de la vallée de la Sambre voient arriver de Belgique mineurs du Borinage et paysans du Hainaut, une main-d'œuvre qui se caractérise par son instabilité géographique et ses faibles exigences.

L'arrivée des immigrants belges est en effet applaudie par le patronat : main-d'œuvre sérieuse, travailleuse, acceptant de difficiles conditions de travail et de maigres salaires, elle comble les souhaits des chefs d'entreprise, filateurs ou compagnies minières. La Chambre de commerce de Tourcoing s'oppose ainsi en 1881 à toute mesure tenant à limiter le travail des étrangers : entreprises de maçonnerie, de menuiserie-charpenterie, de briqueterie et de terrassement emploient alors dans la ville 80 à 100 % de travailleurs belges et l'instauration de quotas d'emploi des étrangers nuirait considérablement à leur rentabilité économique.

L'immigration belge dans l'industrie textile et minière est essentiellement individuelle et spontanée. Vers 1890, toutefois, les compagnies minières en manque de bras commencent à recruter des travailleurs en Belgique même, par l'intermédiaire de « pisteurs », de même qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, on ira chercher des agriculteurs flamands pour reprendre

les fermes du Nord-Pas-de-Calais dont les exploitants sont morts à la guerre ou ont quitté la région.

Dans le secteur agricole, précisément, les migrations temporaires liées à l'activité d'arrachage des betteraves ou à la récolte du houblon, du lin ou des céréales attirent des milliers de Belges qui viennent faire la « saison » estivale dans les champs du Nord-Pas-de-Calais. Malgré la mécanisation, les besoins en main-d'œuvre sont importants.

Dès cette époque sont apparues les premières manifestations de rejet. Émile Zola les décrit déjà dans *Germinal*, récit amplement inspiré par la grande grève dans les mines d'Anzin en 1884 : alors que la compagnie engage des mineurs belges du Borinage pour briser la grève, ceux-ci sont accueillis par les ouvriers français aux cris de « À mort les étrangers, à mort les Borains !... Nous voulons être les maîtres chez nous ! ».

Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, la région Nord-Pas-de-Calais est l'une des régions françaises où la proportion d'étrangers est la plus importante. Les Belges y constituent la quasi-totalité des étrangers : 97 à 99 %.

La reconstruction et l'afflux polonais

Les besoins de la reconstruction de la région, dévastée par la guerre, suscitent, à partir de 1919, une immigration massive dans le Nord-Pas-de-Calais, dont la composante polonaise est à la fois la grande nouveauté et le trait marquant. Le grand afflux des Polonais, dont la majorité est originaire de la région rurale de Silésie, s'amorce au lendemain de la Première Guerre mondiale, à la demande du Comité central des Houillères de France (CCHF), qui fait pression sur le gouvernement français pour la signature d'un accord avec le gouvernement polonais en 1919². Du fait des besoins constants en main-d'œuvre d'une part, et de l'arrivée des familles qui accompagnent ou rejoignent les hommes d'autre part, cette vague migratoire prend, entre 1919 et 1930, une ampleur insoupçonnée. Les Polonais sont 13 000 dans le Nord-Pas-de-Calais en 1921, 90 000 en 1926, soit une population multipliée par sept environ en cinq ans. Ils se concentrent pour l'essentiel dans le bassin minier du Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure dans celui du Valenciennois et du Douaisis (Nord).

L'immigration polonaise n'est cependant pas totalement homogène : Lens

accueille notamment dans les années 1930 une notable immigration juive polonaise. À l'inverse de l'immigration polonaise catholique de masse, organisée et encadrée par les dirigeants de l'industrie minière, il s'agit d'une immigration sans contrat de travail, dont les acteurs, fuyant l'antisémitisme et la misère, suivent des chemins très sinueux avant d'arriver à Lens. Face aux difficultés éprouvées pour partir aux États-Unis ou pour s'installer durablement à Paris, certains se tournent vers une ville offrant de nouvelles opportunités, en raison de la forte présence des mineurs catholiques polonais, qui constituent un marché potentiel. La quasi-totalité des migrants juifs, une fois arrivée à Lens, fait ainsi le « choix » (en est-ce un ?) de se lancer comme entrepreneur ambulancier et forain, spécialisés dans le textile, jouant sur les connaissances acquises dans le pays de départ (langue, connaissance des produits), pour conquérir la clientèle des femmes polonaises catholiques des coronas. Les membres de cette immigration juive polonaise, immigrés récents, demeurent étrangers aux commerçants « établis » du centre-ville et, même s'ils sont liés aux Polonais des cités, ils ne s'y intègrent pas vraiment. Cette double exclusion permet de comprendre pourquoi cette communauté subit de plein fouet la politique antisémite suivie en zone interdite pendant la Seconde Guerre mondiale, en particulier avec la rafle du 11 septembre 1942, qui frappe l'immense majorité de la communauté.

Ainsi, lors du recensement de 1931, dénombrement qui enregistre la proportion d'étrangers la plus importante jusqu'alors présente en France, le département du Nord compte près de 11 % d'étrangers, celui du Pas-de-Calais, 14 %, proportions largement supérieures à la moyenne nationale (6,6 %).

La crise économique mondiale, qui atteint l'industrie minière française à partir de 1931, affecte directement les Polonais du Nord-Pas-de-Calais. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux sont l'objet de mesures de rapatriement forcé en 1934-1935, pour des raisons économiques, et parfois politiques³. Ces rapatriements forcés participent par conséquent de l'intense mobilité des Polonais, car il faut garder à l'esprit l'importance des flux (arrivées et départs) et des allers-retours effectués par les migrants. La mobilisation syndicale et politique qui culmine en mai-juin 1936, au moment du Front

populaire, opère cependant un premier rapprochement entre mineurs français et polonais, ceux-ci adhérant massivement aux sections polonaises de la Cgt réunifiée.

Cela n'empêche pas les manifestations de rejet dont font état de nombreux témoignages, dans un contexte de crise économique et de contraction du marché du travail qui voit refluer les ouvriers français vers des emplois qu'ils avaient jadis abandonnés.

Cette dualité fraternisation/rejet est exacerbée pendant l'occupation nazie, qui fut particulièrement violente et répressive dans la région : des rapprochements s'opèrent, sur la base des difficultés de la vie quotidienne partagée (ravitaillement, engagement dans la « grande grève patriotique » de mai-juin 1941, etc.), mais également sur des bases idéologiques contre l'occupant.

En revanche, la période accentue également les divisions, y compris au sein des étrangers : tandis que quelques milliers de Polonais adhèrent à la *Volksdeutsche*, créée par les autorités allemandes en 1942 pour encadrer les Polonais, une autre partie s'engage dans la Résistance en ordre dispersé. De même, des Italiens installés dans la région repartent se battre sous les drapeaux de l'armée mussolinienne, tandis que d'autres, principalement communistes, s'engagent dès 1941 dans la résistance à l'occupant.

Croissance, restructuration industrielle et migrations méditerranéennes

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Nord-Pas-de-Calais fait partie des régions dont la modernisation et la restructuration industrielle sont prioritaires. Il abrite en effet quantité de secteurs considérés comme fondamentaux dans la politique économique française de l'après-guerre, qui sont l'objet de nationalisations massives : mines, sidérurgie, industries mécaniques, chimiques et textiles, infrastructures portuaires doivent participer à la relance de la machine économique nationale. Le recours à la main-d'œuvre étrangère se fait largement dans cette perspective, suscitant transformation et redéfinition des vagues migratoires successives.

Les nouvelles migrations dans cette période de croissance économique et de restructuration de l'appareil productif viennent désormais essentiellement du monde méditerranéen, et d'abord de son versant nord. En effet, une seconde

vague d'Italiens, provenant essentiellement du sud de la Péninsule (Campanie, Calabre, Sicile), s'installe dans la région entre 1945 et 1962. L'immigration des Italiens vers le bassin minier s'effectue désormais dans le cadre d'un accord négocié entre la France et l'Italie en 1946 (l'Italie fournit des travailleurs à la France, la France du charbon à l'Italie, accord bientôt critiqué par les associations d'émigrés qui dénoncent cette « vente » de main-d'œuvre pour quelques sacs de charbon). Plus tardivement, les Espagnols et, surtout, les Portugais, arrivent à la charnière des décennies 1960/70, une vague totalement distincte des précoces vagues d'immigration ibérique qu'a connues la première moitié du siècle.

Le versant sud de la Méditerranée est également concerné par l'émigration vers le Nord-Pas-de-Calais. Les travailleurs algériens retrouvent eux aussi, dès 1945, le chemin de la France et ils sont affectés dans les secteurs prioritaires des mines et de l'industrie lourde, participant ainsi à la remise en route de l'économie régionale et nationale. Main-d'œuvre jeune, robuste, directement introduite dans le processus de production à un coût très bas (absence de formation professionnelle, de droits sociaux, de logements), mobile et variable en fonction des besoins de l'économie, les immigrés algériens sont recrutés en priorité sur les autres étrangers puisqu'ils bénéficient théoriquement d'un certain nombre de droits attachés à la citoyenneté française. En 1948, on recense 9 500 Algériens dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, 16 200 l'année suivante, 18 300 en 1954, 23 400 en 1962.

Peu à peu, l'immigration algérienne se sédentarise et tend à devenir moins mobile. Par ailleurs, elle se diversifie en termes régionaux : si la Kabylie demeure le plus grand réservoir de main-d'œuvre, la région d'Oran, le Constantinois et les territoires du Sahara fournissent désormais de gros contingents de migrants. Elle se diversifie aussi en termes démographiques : au migrant-type, jeune actif célibataire vivant dans les hôtels meublés se surimpose progressivement une autre image, plus variée, avec l'arrivée d'un nombre important de femmes et de familles, ainsi que d'hommes jeunes plus instruits et qualifiés que les premiers migrants, notamment lorsque les

premiers centres d'apprentissage technique font leur apparition en Algérie.

La troisième vague méditerranéenne est la vague marocaine, dont le véritable essor date du début des années 1960 pour travailler dans les mines : cette organisation permet à l'entreprise de se doter d'une main-d'œuvre flottante pour faire face aux à-coups de la production, le déclin programmé des mines (plan Jeanneney en 1959, plan Bettencourt en 1968) étant en effet entrecoupé de courtes périodes de relance. Appelés dans le Nord-Pas-de-Calais « pour fermer les mines », 70 000 Marocains vont venir s'installer plus ou moins durablement dans la région.

Cependant, seule une faible part d'entre eux restent en France à l'expiration de leur contrat, celui-ci leur interdisant le plus souvent de changer d'activité. Ainsi, en 1975, la région figure au 9^e rang des régions françaises comptant la proportion d'étrangers la plus importante (5,2 %). Pour tous ces groupes, les années 1950, 60 et 70 sont celles d'une lente prolétarianisation de familles essentiellement paysannes, avec son cortège de transformations sociales et familiales.

« Intégration » et nouvelles migrations internationales

La crise économique qui succède au choc pétrolier affecte particulièrement

« Le quart de siècle de crise économique majeure a eu pour conséquence la nette diminution de la part des étrangers dans la population du Nord-Pas-de-Calais. »

durement et durablement la région du Nord-Pas-de-Calais, dont l'économie est presque entièrement fondée sur les branches industrielles traditionnelles qui pâtissent le plus de la crise (extraction minière, métallurgie, sidérurgie, textile, etc.). Certains bassins industriels perdent, avec les fermetures d'usines qui se multiplient, plusieurs dizaines de milliers d'emplois en quelques années (fermeture du dernier puits de mine à Oignies en 1990). La violence de ce choc économique met en péril le système humain sur lequel l'industrie régionale était partiellement fondée. Un chômage endémique, ravageur en termes économiques et sociaux, touche la population ouvrière de la région. À l'heure de « l'immigration zéro », devenue le dogme officiel de la France, les années 1970 voient se réduire considérablement et se

transformer les flux migratoires, le regroupement familial produisant un rééquilibrage en termes démographiques de la population étrangère de la région, qui se féminise et se rajeunit grâce à la présence des enfants.

Au cours de ce dernier quart de siècle, les groupes les plus anciennement implantés (Belges, Polonais, Italiens de l'entre-deux-guerres) connaissent une dispersion géographique et professionnelle de leurs membres. Les représentants de la deuxième, voire troisième génération, deviennent transparents, une partie d'entre eux accédant à une position socio-économique souvent plus enviable que celle des primo-migrants. Au sein des enfants et petits-enfants de migrants, on observe la renaissance d'une revendication spécifique de reconnaissance de l'héritage du pays d'origine. Chez les enfants de Polonais, celle-ci prend le nom de « polonité » et s'exprime à travers sa pratique religieuse, ses activités associatives, sportives et culturelles.

À partir du tournant des années 1970-1980, d'importantes modifications interviennent dans l'espace des nationalités, et apparaissent dans les politiques publiques le concept et l'objectif de l'« intégration » appliqué aux dernières vagues migratoires, majoritairement issues de l'ancien empire colonial français. Parallèlement, l'apparition du mouvement anti-raciste à partir de la « Marche des Beurs » (1983) donne à une partie des enfants d'immigrants une voie d'expression dans le débat public. Dans un contexte de crise profonde

et de déclin économique et symbolique du groupe ouvrier, la montée du racisme et de la xénophobie au sein de la population affecte particulièrement les derniers venus, et notamment ceux issus du Maghreb. Les scores obtenus par le Front national dans la région Nord-Pas-de-Calais et, plus particulièrement dans les communes frappées de plein fouet par la désindustrialisation et le chômage, en sont l'illustration⁴.

Depuis le milieu des années 1990, la région Nord-Pas-de-Calais se transforme rapidement est redevenue partiellement attractive. Le tissu productif a montré sa capacité d'adaptation en créant des emplois et de nouvelles activités. Mais ces nouvelles données n'empêchent ni la croissance des inégalités sociales à l'échelle régionale ni la persistance de difficultés socioéconomiques majeures

pour les populations des espaces urbains et périurbains en souffrance, souvent d'origine étrangère.

En termes numériques, le quart de siècle de crise économique majeure a eu pour conséquence la nette diminution de la part des étrangers dans la population du Nord-Pas-de-Calais : en 1999, les étrangers sont au nombre de 131 000 dans la région, les immigrés (y compris les naturalisés) 172 000. Les nouveaux migrants viennent aujourd'hui d'horizons plus divers qu'au cours des périodes précédentes (Europe orientale, Afrique, Asie, notamment), même si, globalement, les tendances demeurent les mêmes, avec la prédominance des deux pôles traditionnels d'émigration : le Maghreb d'une part (d'où proviennent environ 40 % des immigrés de la région) et l'Europe occidentale et la Pologne d'autre part, dont la population diminue sous l'effet du vieillissement.

Surtout, en tant que région frontalière au cœur de l'Europe-forteresse, le Nord-Pas-de-Calais est une plaque tournante pour de nombreux flux migratoires. La figure contemporaine de l'immigrant,

désormais profondément marquée par la question des « papiers » et par la distinction entre immigrants légaux et clandestins, prend un relief particulier dans la région, qui a vu s'installer le camp d'accueil des étrangers en situation irrégulière à Sangatte par la Croix-Rouge (Pas-de-Calais, 1999-2002) et qui connaît aujourd'hui l'un des centres de rétention administrative les plus actifs et son tribunal extraterritorial, à Coquelles. Les quelques dizaines d'étrangers en situation irrégulière qui errent quotidiennement autour des autoroutes et des voies ferrées de l'agglomération calaisienne, dans l'attente d'un hypothétique passage vers une Angleterre rêvée, sont incontestablement l'une des figures contemporaines du visage multiple de l'étranger dans la région frontalière qu'est le Nord-Pas-de-Calais. ■

¹ Outre les nombreuses notes bibliographiques incluses dans cet article, on pourra consulter

l'importante bibliographie présentée dans le rapport final de l'étude de l'AcSé *Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais, XIX-XX siècles*, sous la direction scientifique de Judith Rainhorn (mai 2007).

² Sur l'organisation et l'implantation de cette vague migratoire jusqu'en 1939, voir Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France pendant l'entre-deux guerres*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1988, ainsi que, du même auteur, *Les Polonais du Nord ou La mémoire des corons*, Paris, Éditions Autrement, 1995. Sur l'importance du sport dans les sociabilités lensoises et le rôle des Polonais en ce domaine, voir le travail récent de Marion Fontaine, *Les « Gueules Noires » et leur club. Sport, sociabilités et politique à « Lens les Mines » (1934-1956)*.

³ Soixante-dix-sept Polonais de Leforest (Nord) sont ainsi expulsés en août 1934 pour faits de grève, malgré la mobilisation syndicale en leur faveur.

⁴ Le 21 avril 2002, le score du candidat à l'élection présidentielle Jean-Marie Le Pen frôle les 30 % à Wingles, Harnes ou Sallaumines, en plein bassin minier.